

Mesdames, Messieurs,

Nous tenons dans un premier temps à vous remercier de nous avoir sollicités afin de connaître notre vision des politiques publiques sur la question de la réduction des risques.

Nous partageons vos constats et analyses. En effet, la problématique d'addiction doit être considérée de manière systémique avec celle de la grande précarité, de l'individualisation de la société et des phénomènes de violence.

Dans cette réalité complexe, nous pensons également que la prévention est un axe clé.

Pour ce faire, nous avons imaginé les pistes d'actions suivantes :

- Plus d'un tiers des personnes à la rue connaissent une situation d'addiction. Ce contexte de précarité et d'addiction renforce la vulnérabilité de ces personnes. Nous sommes conscients que la problématique d'addiction peut conduire à de l'isolement social. Aussi, des rencontres régulières entre les acteurs du médico-social, les élus, les associations, la Police Municipale permettraient de dresser des constats communs, de créer ou renforcer les partenariats et donc, de coordonner des actions de manière efficiente.
- Nous constatons que la récidive est également un frein dans la lutte contre les addictions. Les postcures sont souvent trop courtes et les personnes rechutent rapidement en retournant dans leur environnement. Les passages entre différentes structures d'appui et de suivi compliquent parfois les parcours. La prise d'initiatives sur un questionnement national et régional autour de cette réalité offrirait l'opportunité de bouger les lignes sur les besoins de prises en charge. Il y a là un enjeu important de partenariat dans une politique locale concertée de santé.
- Dans le cadre de la prévention des risques liés à l'addiction, un travail de sensibilisation auprès des agents de la Police Municipale nous apparaît essentiel. En effet, la stigmatisation empêche le dialogue et la compréhension de l'Autre. Ce travail pourrait être porté par des structures telle que la vôtre ou bien des CAARUD. De plus, comprendre les mécanismes liés aux conduites addictives permettra un meilleur repérage sur le territoire. La création de postes d'agent de médiation, pouvant être au plus près de la population, notamment des jeunes, pourrait être envisagé par le biais d'interventions dans les écoles, collèges et lycées, mais également auprès d'associations de jeunesse, de sports ou d'éducation populaire.
- Le soutien dans la création d'un halte soin addiction éviterait à la fois le jugement des passants et le sentiment de honte des consommateurs, mais garantirait aussi la quiétude des citoyens, notamment aux abords du Gardon.
- Nous souhaitons soutenir la possibilité d'équipes médico-sociales appuyées sur des dispositifs existants. Une attention devra être portée sur le soutien à l'hébergement d'urgence, ainsi qu'à l'accès aux logements thérapeutiques.
- Enfin d'une manière plus globale, la lutte contre les addictions aura de fait un impact significatif sur le trafic et la violence urbaine subie plus particulièrement par les habitants des QPV. Inclure la population dans les débats, encourager leur pouvoir d'agir afin d'impulser une dynamique positive par le soutien dans la création de collectif citoyen par exemple, serait une force supplémentaire. Dans cette dynamique-là, notre projet de

Maisons de Quartier contribuerait en amont à rétablir le lien social et les solidarités citoyennes.

Dès le début du mandat, nous estimons qu'il faudra faire le tour des intervenants déjà opérationnels dans le cadre des politiques de la Ville et de l'Agglo, de mesurer les partenariats déjà en œuvre avec les acteurs du secteur médico-social. Alès et son Agglomération ont la chance de pouvoir s'appuyer sur un tissu déjà expérimenté et assez innovant dans le domaine de la lutte contre les addictions.

Nous espérons que ces idées puissent se développer et se co-construire grâce au regard de l'ensemble des acteurs du territoire afin de combattre efficacement ce fléau.

Sincères salutations.

Basile Imbert - Chef de file d'Alès Commun, avec toute son équipe